

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

N° 3265

(pour l'a
BUREAUDépot: 6 D 4130 Date: 18/04/96
VOLUME 1996 PN° 2476

PUDI

Prix: 0 F
TAXE: Grátis (Art 1042 CGI)
Sel: 100 F (Différé)
TOTAL: 100 F (Différé)

DÉPÔT

Vol.

Ne rien écrire dans la partie foncée réservée à l'Administration
et inscrire les renvois à la suite du texte.

PUBLICATION (1)

A la demande des services de la Ville
de Paris - Direction de la Construction et du
Logement - Sous Direction de la Politique Foncière-
Service Technique de la Documentation Foncière
(voir nota in fine) le classement d'une partie de
la rue des Pruniers et du passage des Mûriers à
Paris 20ème a fait l'objet de l'arrêté municipal
ci-dessous :

Le Maire de Paris,

Vu le code des communes ;

Vu le code de l'expropriation pour
cause d'utilité publique ;Vu la loi n° 89-413 du 22 juin 1989
relative au code de la voirie routière (partie
législative) notamment le titre VII chapitre Ier ;Vu le décret n° 89-631 du 4 septembre
1989 relatif au code de la voirie routière (partie
réglementaire) ;Vu la loi n° 82-1169 du 31 décembre
1982 relative à l'organisation administrative de
Paris, Marseille, Lyon et des établissements
publics de coopération intercommunale ;Vu la délibération du Conseil de Paris
du 20 novembre 1989 approuvant le Plan d'Occupation
des Sols Général de Paris incluant les
modifications apportées à la suite de l'enquête
publique ;Vu la délibération du Conseil de Paris
n°D. 270 du 28 février 1994 donnant un avis
favorable sur le projet de classement et de
fixation des alignements d'une partie de la rue des
Pruniers et du passage des Mûriers à
Paris (20ème arrdt) ;Vu le dossier de l'enquête à laquelle
il a été procédé à la mairie du 20ème arrdt.
du 24 mai au 10 juin 1994 inclus ;

Considérant qu'aucune déclaration
contraire au projet n'a été produite à l'enquête
par un des propriétaires intéressés et que le
commissaire enquêteur désigné a émis un avis
favorable ;

Sur proposition de M. le Délégué
Général au Logement ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Le sol d'une partie de la
rue des Pruniers et du passage des Mûriers
à Paris (20ème arrdt.), tel qu'il est figuré sous
teinte grise au plan annexé au présent arrêté, est
classé et transféré dans le domaine public et les
alignements sont fixés conformément aux filets
noirs du plan susvisé sur lequel figurent les cotes
de nivellement à respecter.

ARTICLE 2 - Les propriétaires du sol
concernés par ce classement sont désignés dans
l'état parcellaire annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le Délégué Général au
Logement et le Directeur de la Voirie sont chargés,
chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du
présent arrêté qui sera publié au Bulletin
Municipal Officiel de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 30 juin 1994

Pr le Maire de Paris
Le Secrétaire Général

Signé : J.M. HUBERT

Pour copie certifiée conforme
Service Technique de la Documentation Foncière
l'Ingénieur en Chef
Chef du S.T.D.F.

A. PICARLE

7 1/2 mi

PARCELLE				D'ORIGINE		Parcelles à incorporer au domaine public				Parcelles restant aux propriétaires				Observations
N° du plan parcellaire	Situation		Superficielles en m²	N°	Nom prénom et domiciles des propriétaires d'après les renseignements recueillis par l'Administration	Section et numéros	Superficielles en m²	Situation	Section et numéros	Superficielles en m²	Situation		N°	
	Dénomination des voies	Dénomination des voies									Dénomination des voies	Dénomination des voies		
1	20-03-82 n° 70	Rue Fernand Léger Rue des Mûriers Rue des Pruniers	488	27-29 5 sans	SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU XV ^{ème} ARRONDISSEMENT. SA. 55 quai de Grenelle (75015) Paris.					20-03-82 n° 70	488	Rue Fernand Léger Rue des Mûriers Rue des Pruniers	27-29 5 sans	
2	20-03-82 n° 69	Rue des Mûriers Rue des Pruniers Passage des Mûriers	675	13 7 12	Le syndicat des copropriétaires représenté par le syndic: Cabinet MASSON SA. 54 rue de Buzenval (75020) Paris.	20-03-82 n° 69	125	Rue des Pruniers Passage des Mûriers	sans sans	20-03-82 n° 69	540	Rue des Mûriers Rue des Pruniers Passage des Mûriers	13 7 12	
3	20-03-82 n° 65	Rue des Partants Rue des Amandiers	6609	2812 32852	SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU XV ^{ème} ARRONDISSEMENT. SA. 55 quai de Grenelle (75015) Paris.					20-03-82 n° 65	6609	Rue des Partants Rue des Amandiers	2812 32852	
4	20-03-82 n° 68	Rue des Mûriers Rue des Partants Rue Fernand Léger Passage des Mûriers	1705	15 14 25 sans	VILLE DE PARIS. Direction de la Construction et du Logement. Sous Direction de la Politique du Logement et du Domaine. Bureau 5018. 17 bd Morland (75004) Paris.	20-03-82 n° 68	708	Rue des Mûriers Rue des Partants Rue Fernand Léger Passage des Mûriers	15 14 25 sans	20-03-82 n° 68	972 25	Rue des Pruniers Rue des Pruniers	sans sans	
5	20-03-82 n° 67	Rue Fernand Léger Rue des Pruniers	3383	15821 sans	Le syndicat des copropriétaires représenté par le syndic: Cabinet BILLOT et GIRARDET 29 rue des Bruyères (93260) Les Lilas.					20-03-82 n° 67	3383	Rue Fernand Léger Rue des Pruniers	15821 sans	
6	20-03-82 n° 95	Rue Fernand Léger	8	25/p	VILLE DE PARIS. Direction de la Construction et du Logement. Sous Direction de la Politique du Logement et du Domaine. Bureau 5018. 17 bd Morland (75004) Paris.					20-03-82 n° 95	3383	Rue Fernand Léger	25/p	

50) de voie privée à incorporer au domaine public : superficie 843 m²,
; e numéro cadastral sera attribué ultérieurement par le service du cadastre.

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la Documentation Foncière à la Direction de la Construction et du Logement de la Mairie de Paris, agissant par délégation de M. le Maire de Paris, certifie qu'une partie de la "rue des Pruniers" et le "passage des Mûriers" à Paris 20ème sont classés et transférés dans le domaine public en vertu de l'article L 318-3, qui précise que la décision de l'autorité administrative portant transfert vaut classement dans le domaine public et éteint, par elle-même et à sa date, tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Il est précisé que, conformément à la jurisprudence constante en la matière, le sol d'une voie privée n'a pas de valeur propre, le droit des propriétaires se résolvant en une indemnité évaluée à la valeur symbolique de 1 franc.

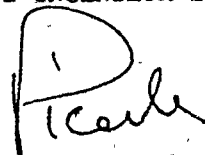
SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la Documentation Foncière à la Direction de la Construction et du Logement de la Mairie de Paris, agissant par délégation de M. le Maire de Paris, certifie qu'il y a lieu de remplacer l'état parcellaire joint à l'arrêté du 30 juin 1994 par l'état parcellaire ci-joint en annexe, certaines divisions de parcelles n'y étant pas mentionnées.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la Documentation Foncière à la Direction de la Construction et du Logement de la Mairie de Paris, agissant par délégation de M. le Maire de Paris, certifie qu'il y a lieu de modifier comme suit l'état parcellaire joint à l'arrêté du 30 juin 1994 :

N° 3 de l'état parcellaire :

Dans la rubrique concernant l'identité des propriétaires, ajouter :
Lot Volume 72 : Ville de Paris, Direction de la Construction et du Logement, Sous-Direction de la Politique du Logement et du Domaine, 17 boulevard Morland 75004 PARIS.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Le soussigné PICARLE André,
Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la
Documentation Foncière à la Direction de la
Construction et du Logement de la Mairie de Paris,
agissant par délégation de M. le Maire de Paris,
certifie que les différents règlements de
copropriété concernant une partie de la rue des
Pruniers et du passage des Mûriers ont été publiés
sous les mentions suivantes :

13 rue des Mûriers	RCP du 23.06.1954
7 rue des Pruniers	Publication du 4.08.1954
12 passage des Mûriers	Volume 2114/18

Modificatif du RCP
du 26.11.1991
Publication du 13.02.1993
Volume 92P/898

15 à 21 rue Fernand Léger	RCP du 29.12.1964
rue des Pruniers	Publication du 22.02.1965
sans numéro	Volume 5387/8

Modificatif du RCP
du 12.07.1973
Publication du 23.08.1973
Volume 1354/8

Modificatif du RCP
du 4.06.1991
Publication du 7.10.1991
Volume 91P/6798

Certifie que l'identité de la société
suivante :

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET
D'AMENAGEMENT DU XVème ARRONDISSEMENT (SEMEA XV)
Hôtel de Ville de Paris 75004 PARIS.
pour les immeubles situés 27-29 rue Fernand Léger,
5 rue des Mûriers et rue des Pruniers sans numéro ;
2 à 12 rue des Partants et 32 à 52 rue des
Amandiers (à l'exception du Lot Volume 72)
Forme Juridique : Société Anonyme.
RC - n° B 582 059 796 (PARIS).
(certificat d'identité d'après l'extrait Kbis).

lui a été régulièrement justifiée. Ajoute que ses titres de propriété sont les suivants :

27-29 rue Fernand Léger	EDD en Volumes du 1.03.1979
5 rue Mûriers rue des Pruniers sans numéro	Publication du 21.01.1980 Volume 4454/15.
2 à 12 rue des Partants	EDD du 1.03.1979
32 à 52 rue des Amandiers	Publication du 21.01.1980 Volume 4454/16

Certifie que la VILLE DE PARIS,
Direction de la Construction et du Logement,
Sous-Direction de la Politique du Logement et du
Domaine, 17, boulevard Morland à Paris 4ème est
propriétaire des parcelles suivantes :

15 rue des Mûriers	Vente du 2.09 1980
14 rue des Partants	Publication du 26.09.1980
25 rue Fernand Léger passage des Mûriers	Volume 4864/7.
25/p rue Fernand Léger	Décision de numérotage et origine de propriété du 1.08 1977
	Publication du 5.12.1977 Volume 3370/6.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

STAMPED: 03/10/1979

Le soussigné PICARLE André,
Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la
Documentation Foncière à la Direction de la
Construction et du Logement de la Mairie de Paris,
agissant par délégation de M. le Maire de Paris,
demande le bénéfice de l'article 82 du décret du
14 octobre 1955 applicable aux procédures
d'expropriation pour les immeubles suivants :

- 13 rue des Mûriers, 7 rue des Pruniers et
12 passage des Mûriers.
- 15 à 21 rue Fernand Léger et rue des Pruniers
sans numéro.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur
en Chef, Chef du Service Technique de la
Documentation Foncière à la Direction de la
Construction et du Logement de la Mairie de Paris,
agissant par délégation de M. le Maire de Paris,
demande le bénéfice de l'article 36 du décret du
14 octobre 1955 concernant la relation de l'effet
relatif pour l'immeuble suivant :

- 13 rue des Mûriers, 7 rue des Pruniers et
12 passage des Mûriers.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la Documentation Foncière à la Direction de la Construction et du Logement de la Mairie de Paris, agissant par délégation de M. le Maire de Paris, certifie que les parcelles 20-03 BZ 70, 65, 67 et 95 ne sont pas concernées par le classement d'une partie de la rue des Pruniers et du passage des Mûriers à Paris 20ème. Ces parcelles étant considérées comme riveraines lors de l'enquête publique préalable au classement, figurent néanmoins sur l'état parcellaire.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la Documentation Foncière à la Direction de la Construction et du Logement de la Mairie de Paris, agissant par délégation de M. le Maire de Paris, atteste que les parcelles BZ 69 et BZ 68, ont fait l'objet d'une division de parcelles selon le document d'arpentage numéro 389 B :

La parcelle BZ 69 est divisée en :

- BZ 131, pour une superficie de 540 m², située 13 rue des Mûriers, 7 rue des Pruniers et 12 passage des Mûriers, parcelle restant la propriété des riverains.
- BZ 132, pour une superficie de 135 m², située 7/z, rue des Pruniers et 12/z passage des Mûriers, parcelle à incorporer au Domaine Public.

La parcelle BZ 68 est divisée en :

- BZ 133, pour une superficie de 972 m², située 4 à 8 rue des Pruniers, parcelle restant la propriété des riverains.

- BZ 134, pour une superficie de 24 m², située
1 rue des Pruniers, parcelle restant la propriété
des riverains.

- BZ 135, pour une superficie de 709 m², située
1/2, passage des Mûriers, parcelle à incorporer au
Domaine Public.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur
en Chef, Chef du Service Technique de la
Documentation Foncière à la Direction de la
Construction et du Logement de la Mairie de Paris,
agissant par délégation de M. le Maire de Paris,
certifie qu'à la suite de l'arrêté municipal du
30 Juin 1994 classant une partie de la rue des
Pruniers et le passage des Mûriers, la Ville de
Paris (domaine public) est devenue propriétaire
du sol de cette voie identifiée d'après le cadastre
20-03 BZ numéros 132 et 135 pour une superficie de
844 m².

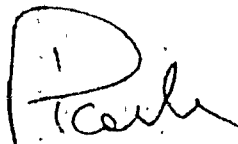
SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la Documentation Foncière à la Direction de la Construction et du Logement de la Mairie de Paris, agissant par délégation de M. le Maire de Paris, certifie la présente copie contenue en 3 pages, collationnée et conforme à l'original de l'arrêté du 30 juin 1994 (à l'exception de certaines références cadastrales) destiné à recevoir la mention de publicité foncière.

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF

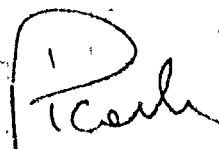


PICARLE André

Le soussigné PICARLE André, Ingénieur en Chef, Chef du Service Technique de la Documentation Foncière à la Direction de la Construction et du Logement de la Mairie de Paris, agissant par délégation de M. le Maire de Paris, requiert la publication au fichier immobilier de l'arrêté de classement d'une partie de la rue des Pruniers et du passage des Mûriers à Paris 20ème.

Fait à Paris, le 16 AVR. 1996

SERVICE TECHNIQUE DE LA
DOCUMENTATION FONCIERE
L'INGENIEUR EN CHEF



PICARLE André

Nota : Il est précisé que toute correspondance concernant cette affaire est à adresser à : Monsieur le Directeur de la Construction et du Logement.

Sous Direction de la Politique Foncière
Service Technique de la Documentation Foncière
à l'attention de Mme BOURGUIGNON
(Bureau 2164)

17, bld Morland 75004 PARIS.

Tél : 42 76 34 01

6

PASSAGE DES MURIERS - RUE DES PRUNIERES

N°	PARCELLE D'ORIGINE				Parcelles à incorporer au domaine public				Parcelles restant aux propriétaires				Observation
	Cadastre	Situation	N°	Nom préfixes et domiciles des propriétaires d'après les renseignements recueillis par l'Administration	Cadastre	Situation	N°	Cadastre	Situation	N°	Superficie		
1	20-03-82 n° 79	488 Rue Fernand Léger Rue des Muriers Rue des Pruniers	27-29 5 sans	SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU XIÈME ARRONDISSEMENT, S.A. 55 quai de Grenelle (75015) Paris.				20-03-82 n° 70	488 Rue Fernand Léger Rue des Muriers Rue des Pruniers	27-29 5 sans			
2	20-03-82 n° 69	675 Rue des Muriers Rue des Pruniers Passage des Muriers	13 7 12	Le syndicat des copropriétaires représenté par le syndicat: Cabinet MASSON S.A. 54 rue de Buzenval (75020) Paris.	20-03-82 n° 132	135 Rue des Pruniers Passage des Muriers	7/2 12/2	20-03-82 n° 131	540 Rue des Muriers Rue des Pruniers Passage des Muriers	13 7 12			
3	20-03-82 n° 65	6609 Rue des Partants Rue des Amaldiens	2812 32852	SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU XIÈME ARRONDISSEMENT, S.A. 55 quai de Grenelle (75015) Paris.				20-03-82 n° 65	6609 Rue des Partants Rue des Amaldiens	2812 32852			
4	20-03-82 n° 68	1705 Rue des Muriers Rue des Partants Rue Fernand Léger Passage des Muriers	15 14 25 sans	VILLE DE PARIS. Direction de la Construction et du Logement. Sous Direction de la Politique du Logement et du Domaine. Bureau S018. 17 Bd Morland (75004) Paris.	20-03-82 n° 135	709 place FA/20	1/2	20-03-82 n° 133 n° 134	972 Rue des Pruniers 24 Rue des Pruniers	4 4 8 1			
5	20-03-82 n° 67	3383 Rue Fernand Léger Rue des Pruniers	15821 sans	Le syndicat des copropriétaires représenté par le syndicat: Cabinet BILLOT et GIRARDOT 29 rue des Bruyères (93260) Les Lilas.				20-03-82 n° 67	3383 Rue Fernand Léger Rue des Pruniers	15821 sans			
6	20-03-82 n° 95	8 Rue Fernand Léger	25/p	VILLE DE PARIS. Direction de la Construction et du Logement. Sous Direction de la Politique du Logement et du Domaine. Bureau S018. 17 Bd Morland (75004) Paris.				20-03-82 n° 95	3383 Rue Fernand Léger	25/p			